AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31130 BALMA
(Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Bulletin technique N° 22 - 6 Août 1974.-

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Tordeuse orientale du pêcher :

Le 2ème vol de papillonsest terminé et le 3ème est commencé depuis quelques jours. Le temps actuel est favorable à l'activité sexuelle de cet insecte.

Protection des pêches : Il est recommandé d'appliquer, dès réception et au plus tard le 10 août, un traitement :

a) sur les pêches à récolter à partir du 17 août, en utilisant un produit à base de Dichlorvos (Nogos) à 125 g de MA/hl ou de Mévinphos à la dose de 50 g de MA/hl ;

b) sur les pêches à récolter à partir du 25 août, en employant l'un des produits homologués ou autorisés contre la tordeuse orientale, autres que le Dichlorvos ou le Mévinphos.

TOUS ARBRES FRUITIERS

- Araignées rouges (P. ulmi) :

Dans les vergers envahis, on peut intervenir actuellement avec un acaricide spécifique d'été afin d'éviter le dépôt d'oeufs d'hiver. On préfèrera l'une des matières actives suivantes, dont les effets secondaires connus sur la faune auxiliaire sont les moins nocifs : Dicofol (Kelthane, Sovifol) ; Hydroxyde de tricyclohexylétain (Plictran) ; Tétrasul (Animert).

V I G N E

- Mildiou :

Les pluies du 30 juillet ont provoqué de nouvelles contaminations sur le jeune feuillage. Les taches apparaissent actuellement. Dans les vignes sensibles, afin de protéger les extrémités en voie de croissance, un nouveau traitement pourrait être effectué lorsqu'une période pluvieuse sera annoncée. Préférer un produit à longue persistance d'action.

- Black-rot :

Cette maladie rencontre, cette année, de bonnes conditions de développement et, dans les foyers, les dommages causés aux raisins sont parfois sérieux : Frontonnais (31) ; Cazeneuve, Panjas (32) ; Castelnau Rivière Basse (65) et d'autres secteurs localisés dans le Tarn, le Tarn-et-Garonne, le Lot, l'Aveyron.

Dans ces vignes, de nouvelles taches vont apparaître sur les feuilles à partir des 13-14 août et sur grains peu après. Sachant que ce champignon peut contaminer les raisins jusqu'aux vendanges, il est donc nécessaire de poursuivre la protection dans les vignes envahies.

En conséquence, effectuer un nouveau traitement si des pluies sont annoncées, sinon attendre pour intervenir afin que l'application soit la mieux placée possible, avant les pluies contaminatrices.

- Oïdium :

Ce champignon manifeste une nette recrudescence d'activité. Effectuer un nouveau traitement par poudrage de préférence.

P/32

- Pourriture grise :

Dans les vignes où l'on a décidé d'intervenir contre ce champignon, nous rappelons qu'un traitement doit être placé au début de la véraison (voir bulletin N° 18 du 28 juin). Actuellement, on peut observer quelques grains atteints à l'intérieur des grappes.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Pomme de terre (Aveyron et région de St-Gaudens) :

Mildiou : Sur la variété Bintge, des taches de mildiou sont observées depuis quelques jours. Surveiller les parcelles encore éloignées du stade de la récolte et placer, dès réception, un traitement soigné.

- Poireau :

Les cultures de poireau, tant en pépinière qu'après la plantation, sont l'objet cette année de sérieuses attaques de Thrips, minuscule insecte de forme allongée, qui se multiplie activement en période de sécheresse. Les dégâts se traduisent par un aspect plombé, grisâtre, du feuillage. En dehors des arrosages copieux et fréquents qui gênent ces insectes, on peut traiter avec l'un des produits suivants : Azinphos (40 g/hl) ; Chlorfenvinphos (40 g/hl) ; Malathion (75 g/hl) ; Méthidathion (30 g/hl) ; Parathion éthyl (25 g/hl) ; Parathion méthyl (40 g/hl) ; Phosalone (60 g/hl) ; Tétrachlorvinphos (150 g/hl).

- Melon :

Poursuivre la protection des cultures contre l'Oïdium en intervenant d'abord localement sur les foyers (cultures tardives) puis en généralisant le cas échéant. Les lésions causées aux feuilles envahies amènent une importante diminution des qualités gustatives des melons récoltés sur les plantes malades.

Les pluies orageuses des derniers jours du mois de juillet ont amené un développement de Cladosporiose dans les cultures tardives en voie de croissance active.

Dans ces plantations, effectuer un traitement soigné dès qu'une période de pluies prolongées sera annoncée, en employant l'un des produits mentionnés dans le bulletin N° 18 du 28 juin.

/T A B A C/

- Mildiou :

De nouveaux foyers de mildiou nous ont été signalés dans le Lot et le Tarn-et-Garonne.

En conséquence, la plus grande vigilance s'impose et il est impératif d'appliquer scrupuleusement les recommandations données dans nos bulletins précédents.

J. LORQUIN.-

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.